Permanences Conciliateurs de justice

Vie de la commune

Publié par:

Publié le : 07 Jul 2025 10:30

Deux **conciliateurs de justice** tiennent des permanences en mairie de la Chapelle de la Tour, en plus de leurs permanences Ã la Tour du Pin.

BÃ©nÃ©voles et auxiliaires de justice, ils interviennent dans les litiges entre particuliers afin de favoriser une rÃ©solution amiable et dâ€™Ã©viter une procÃ©dure judiciaire. Leur intervention est gratuite.

Pour **prendre rendez-vous**, contactez le 04 74 97 15 91.